

Contact :
SEGRAFO
3 rue du Chêne Morand
35 510 Cesson-Sévigné
02 30 06 08 36
contact@segrafo.fr

2026



Catalogue des formations 2026



**Vous accompagner dans votre projet de
séchoir sur votre exploitation**

**Vous accompagner dans la gestion de votre
séchoir**



*Segrafo est certifié Qualiopi et Qualicert
pour ses actions de formation*

Mise à jour septembre 2026



Modalités

Les formations organisées par le SEGRAFO sont accessibles aux adhérents à jour de leur cotisation.

■ Inscription

Les inscriptions se font obligatoirement par écrit en écrivant un mail à l'adresse : contact@segrafo.fr ou via le formulaire d'inscription reçu sur l'invitation.

Merci d'y indiquer :

- L'intitulé de la formation

- Le nombre de participants et leur statut (agriculteur, salarié, en cours d'installation, ...)

Vous aurez une confirmation de la prise en compte de votre inscription et le montant prévisionnel des frais pédagogiques. Vous recevrez ultérieurement une invitation indiquant les détails pratiques (lieux, horaires précis, modalités de repas, ...)

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : en cas de besoin, n'hésitez pas à nous contacter en amont pour en compte vos besoins spécifiques.

■ Déroulement d'une journée de formation

Une journée de formation se déroule en deux périodes :

Matinée : un intervenant apporte ses connaissances sur la/les thématique(s) choisie(s), en salle, et interagit avec les participants en répondant à leurs questions et interrogations.

Repas pris au restaurant (à la charge du stagiaire)

Après-midi : visite d'une exploitation avec séchoir en grange, discussions /échanges entre agriculteurs et l'intervenant sur le thème de la journée, témoignage de l'agriculteur qui nous reçoit

Pour les formations sous forme de mini-voyage de 2 jours, il n'y a pas de session en salle mais seulement des visites d'exploitations.

■ Certification SEGRAFO

SEGRAFO est un organisme certifié Qualiopi et Qualicert Vivéa pour ses actions de formation.



■ Financement des formations

Le coût d'une journée de formation est pris en charge par les fonds VIVEA pour les actifs non salariés agricoles contributeurs-trices à VIVEA (hors frais de repas et d'hébergement).

Pour les salariés agricoles : le montant est précisé pour chaque formation.



■ Qui sont les contributeurs-trices à VIVEA ?

Les chefs d'exploitation agricole, entrepreneurs du paysage, de travaux agricoles ou forestiers, collaborateur-trices d'exploitation ou d'entreprise agricoles, aides familiaux ou cotisant-es de solidarité (source : site Internet VIVEA).

■ Conditions de financement

VIVEA assure la gestion et la mutualisation de la contribution formation collectée annuellement par la Mutualité Sociale Agricole (MSA) ou les caisses générales de la sécurité sociale des départements d'outre-mer (CGSS).

Chaque agriculteur, contributeur VIVEA, dispose au maximum de 2000 € de prise en charge par an pour se former :

ce crédit est disponible sur l'année civile, de janvier à décembre ;

une formation commencée en année N peut se terminer en mars de l'année N+1 ;

le crédit n'est pas reportable d'une année sur l'autre.

■ Prise en charge

La prise en charge des actions de formation est réalisée sous certaines conditions :

Conformité au regard de la loi ;

Correspondance des priorités du comité VIVEA compétent (composé des représentants des organisations professionnelles agricoles) ;

Disponibilité de l'enveloppe financière nécessaire par le comité ;

Vous êtes à jour de votre contribution VIVEA (du paiement de la contribution formation auprès de la MSA sur l'année N-1 ou à jour de l'échéancier de paiement mis en place avec la MSA).

Les nouveaux installés sont considérés comme des contributeurs à jour de leur contribution au cours de l'année de leur installation et de la suivante, sous réserve de fournir à VIVEA une attestation de la MSA.

Pour que la prise en charge soit effective, il est impératif de valider votre inscription envoyée par mail par le VIVEA en amont de la formation. Si ce n'est pas le cas, les frais de formation vous seront facturés.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site du Vivéa :

<https://vivea.fr/chef-dentreprise-agricole/>

Sommaire des formations

Intitulé des formations	Région	Page
Séchage à plat multi-produits – Quelles opportunités sur mon exploitation	Bretagne	5
Améliorer les performances de mon séchoir	Pays de la Loire	6
Mini-voyage : Deux jours à la découverte du séchage en grange	Normandie	7
Maîtriser la technique de séchage du fourrage, de la parcelle au séchoir	Bretagne	8
Séchage de foin en bottes – Quelles opportunités sur mon exploitation	Pays de la Loire	9
Mini-voyage : Deux jours à la découverte du séchage en grange	Bretagne	10
Séchage de foin en bottes – Quelles opportunités sur mon exploitation	Pays de la Loire	11
Formation digitale : Initier son projet de séchage des fourrages		12 et 13
Voyage d'étude : Le séchage du foin aux Pays Bas	Voyage	14
Construire de manière autonome et économe son séchoir	Bretagne	15
Formation digitale : Initier son projet de séchage des fourrages		16 et 17
Mini-voyage : Deux jours à la découverte du séchage en grange	Auvergne	18
Améliorer les performances de mon séchoir	Bretagne	19

Sous réserve d'inscriptions suffisantes - Les dates sont susceptibles d'être modifiées

Toutes les formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite



■ Séchage à plat multiproduits – Quelles opportunités sur mon exploitation



Date : 20 janvier 2026

Intervenant : Conseiller SEGRAFO

Durée : 7h00

Public : Agriculteurs et agricultrices et porteurs de projets qui ne connaissent pas ou peu la technique du séchage à plat multi-produits et qui souhaitent s'approprier rapidement les bases de la compréhension du système

Objectifs :

- Découvrir les éléments constitutifs d'un séchoir à plat multi-produits
- Observer les avantages de la technique sur les aspects relatifs à l'économie du système, à la rentabilité, aux conditions de travail et à l'autonomie.

Programme :

Matinée en salle :

1. Tour de table des participants
2. Définition et principe de fonctionnement d'un séchoir à plat multi-produits
3. Présentation des différentes sources de chaleur
4. Installations possibles et bonnes pratiques de construction
5. Bonnes pratiques d'utilisation
6. Investissement et rentabilité d'un outil

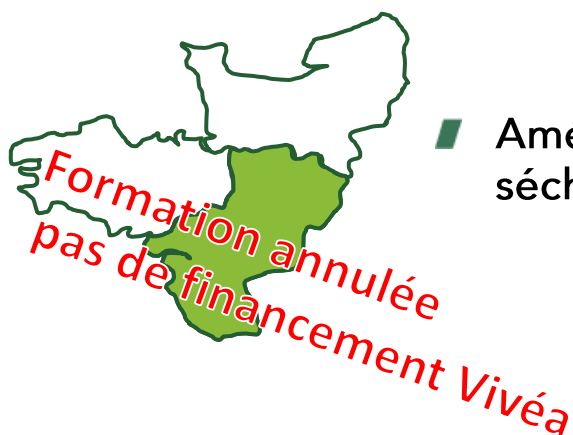
Après-midi : Visite d'une exploitation composée de 2 installations de séchage à plat multi-produits :

- 2 aires de séchage à plat couplées à une batterie d'eau chaude en provenance d'une unité de méthanisation
 - 2 aires de séchage à plat couplées à une récupération de chaleur sous panneaux photovoltaïques et un générateur d'air chaud au bois déchiqueté
- Installation de panneaux photovoltaïques en remplacement d'une couverture en tôles fibrociment, isolation thermique des cellules + témoignage de l'utilisateur



Lieu : Bretagne (Côtes d'Armor)

Coût : Gratuit pour les personnes éligibles au VIVEA. Frais de restauration à la charge des participants.



■ Améliorer les performances de mon séchoir



Date : Mardi 03 mars 2026

Intervenant : Conseiller SEGRAFO

Public : Agriculteurs équipés d'une installation de séchage en grange souhaitant améliorer leurs performances de séchage et réduire leurs consommations d'énergie

Durée : 7h00

Objectifs :

Identifier les facteurs limitants de mon installation de séchage et trouver les solutions adaptées pour optimiser ses performances

Programme :

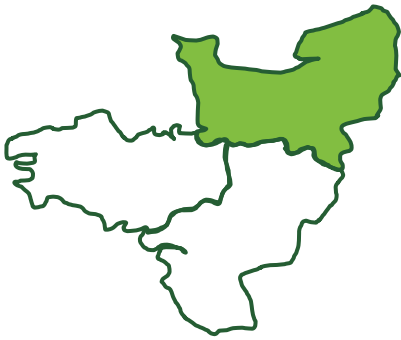
Matinée en salle : Les différents éléments constitutifs d'un séchoir en grange et leurs améliorations possibles

1. Capteur solaire : couverture en fibrociment, bac acier ou panneaux photovoltaïques, intérêts et rendements thermiques attendus ?
2. Local de ventilation : nouvelle génération de ventilateurs, régulation de la ventilation en fonction des conditions climatiques, quels performances pour quelles économies à la clé ?
3. Gaines de ventilation : limiter les pertes de charges du flux d'air pour réduire les consommations d'énergies et améliorer les performances de séchage
4. Cellules de séchage : isolations des cellules pour limiter les pertes thermiques
5. Appoint au capteur solaire : déshumidificateur d'air, générateur d'air chaud, batterie d'eau chaude, quelle solution adaptée à mon système ?

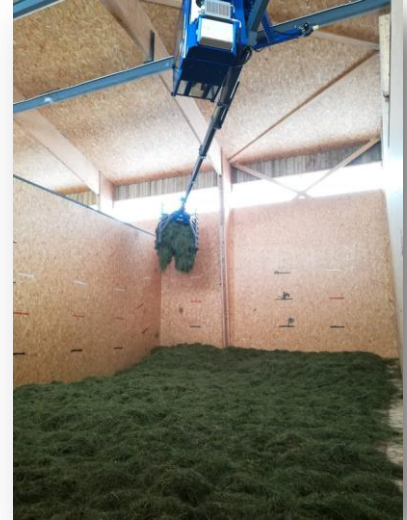
Après-midi : Visite de deux séchoirs ayant récemment modernisés leur installation : Installation de panneaux photovoltaïques en remplacement d'une couverture en tôles fibrociment, mise en place d'un générateur au bois déchiqueté en appoint du capteur solaire, + témoignage de l'utilisateur

Lieu : Pays de la Loire

Coût : Gratuit pour les personnes éligibles au VIVEA. Frais de restauration à la charge des participants.



■ Mini-voyage : Deux jours à la découverte du séchage en grange en Normandie



Date : Mardi 10 mars et mercredi 11 mars 2026

Intervenant : Conseiller SEGRAFO

Public : Agriculteurs en réflexion sur un projet de séchage en grange

Durée : 14h00

Objectifs :

- Découvrir la technique de séchage en grange
- Se projeter dans son propre projet à partir de l'expérience de ses pairs
- Connaître les particularités liées au séchage en grange (bâtiment, chaîne de récolte, alimentation, ...)

Programme (sur 2 jours consécutifs) :

- Visite de 5 à 6 fermes équipées d'un séchoir en grange, avec différentes conceptions et différents systèmes d'exploitation
- Échanges sur les thèmes variés : espèces prairiales, chaîne de récolte, alimentation, distribution, construction, impact sur le changement de système, résultats économiques avec un séchoir, ...
- Échanges et synthèse en groupe
- Possibilité d'hébergement en groupe le soir

Lieu : Normandie (Calvados et Orne)

Coût : Gratuit pour les personnes éligibles au VIVEA. Frais de restauration et d'hébergement à la charge des participants (prix indicatif 120 €).



■ Maîtriser la technique de séchage du fourrage, de la parcelle au séchoir



Date : Mardi 17 mars 2026

Intervenant : Conseiller SEGRAFO

Public : Personnes équipées de séchoirs, agriculteurs/salariés intégrant une exploitation avec séchoir ou en projet avancé.

Durée : 7h00

Objectifs :

- Acquérir les bases techniques de conduite d'un séchoir en apprenant à récolter et ventiler son foin. Connaître les capacités et les limites de son outil pour maîtriser le séchage

Programme :

Matinée :

1. Tour de table des participants
2. Les espèces fourragères adaptées au séchage
3. Acquisition de repères pour démarrer la récolte
4. Organisation du calendrier de récolte et son temps de travail
5. Règles de disposition du fourrage dans une cellule ou un module de séchage
6. Outils à utiliser pour suivre le processus de séchage

Après-midi:

Visite d'un séchoir + témoignage d'un agriculteur équipé depuis plusieurs années sur la récolte de son fourrage et la conduite du séchoir.

Lieu : Bretagne (Ille et Vilaine)

Coût : Gratuit pour les personnes éligibles au VIVEA. Frais de restauration à la charge des participants.

■ Séchage de foin en bottes – Quelles opportunités sur mon exploitation ?

Formation Digitale



Date : 19 mars 2026

Intervenant : Conseiller SEGRAFO

Public : Agriculteurs et agricultrices et porteurs de projets qui ne connaissent pas ou peu la technique du séchage en bottes et qui souhaitent s'approprier rapidement les bases de la compréhension du système

Durée : 2h00

Objectifs :

L'objectif de cette formation est de permettre aux agriculteurs de découvrir la technique du séchage de foin en bottes et de s'approprier rapidement les bases de la compréhension du système afin d'être capables de mener une réflexion globale sur l'évolution de leurs systèmes de production actuels vers un système de production avec séchage en bottes.

Programme :

Visio de 2h00 :

1. Principe du séchage solaire du foin en bottes : éléments du bâtiment, principe de réchauffage de l'air, principe de différents matériaux d'appoint de chaleur... ;
2. Les espèces prairiales adaptées au séchoir en bottes et à la conduite du troupeau laitier ;
3. Main d'œuvre et temps de travail avec un séchoir en bottes : organisation et gestion des chantiers de récolte, répartition des périodes de travail sur l'année ;
4. Alimentation et rationnement : valeurs et caractéristiques des foins séchés en bottes, impacts sur la complémentation nutritionnelle et la gestion de l'alimentation ;
5. Présentation et analyse des résultats techniques des exploitations équipées d'un séchoir en bottes ;
6. Présentation et analyse des résultats économiques des exploitations équipées d'un séchoir en bottes.



Coût : Gratuit pour les personnes éligibles au VIVEA. Frais de restauration à la charge des participants.



■ Mini-voyage : Deux jours à la découverte du séchage en grange

Date : 3 et 4 juin 2026

Durée : 14h00

Intervenant : Conseiller SEGRAFO

Public : Agriculteurs en réflexion sur un projet de séchage en grange



Objectifs :

- Découvrir la technique de séchage en grange
- Se projeter dans son propre projet à partir de l'expérience de ses pairs
- Connaître les particularités liées au séchage en grange (bâtiment, chaîne de récolte, alimentation, ...)

Programme (sur 2 jours consécutifs) :

- Visite de 5 à 6 fermes équipées d'un séchoir en grange, avec différentes conceptions et différents systèmes d'exploitation
- Échanges sur les thèmes variés : espèces prairiales, chaîne de récolte, alimentation, distribution, construction, impact sur le changement de système, résultats économiques avec un séchoir, ...
- Échanges et synthèse en groupe
- Possibilité d'hébergement en groupe le soir

Lieu : Bretagne

Coût : Gratuit pour les personnes éligibles au VIVEA. Frais de restauration et d'hébergement à la charge des participants (prix indicatif 120 €).



■ Séchage de foin en bottes – Quelles opportunités sur mon exploitation



Date : 30 juin 2026

Durée : 7h00

Intervenant : Conseiller SEGRAFO

Public : Agriculteurs et agricultrices et porteurs de projets qui ne connaissent pas ou peu la technique du séchage en bottes et qui souhaitent s'approprier rapidement les bases de la compréhension du système

Objectifs :

- Découvrir les éléments constitutifs d'un séchoir en bottes
- Observer les avantages de la technique sur les aspects relatifs à l'économie du système, à la rentabilité, aux conditions de travail et à l'autonomie.

Programme :

Matinée en salle :

1. Tour de table des participants
2. Eléments de contexte
3. Définition et principe de fonctionnement d'un séchoir en bottes
4. Les différents types de séchoirs de foin en bottes
5. Les bonnes pratiques de construction
6. Les bonnes pratiques d'utilisation : du champ au séchoir
7. Présentation de 2 cas types



Après-midi :

Visite d'un séchoir en bottes (balles cubiques et balles rondes) + témoignage d'un agriculteur équipé depuis plusieurs années sur la récolte de son fourrage et la conduite du séchoir.

Lieu : Pays de la Loire (Maine et Loire)

Coût : Gratuit pour les personnes éligibles au VIVEA. Frais de restauration à la charge des participants.

■ Initier son projet de séchage de fourrages

Formation Digitale



Date : du jeudi 18 juin au mardi 17 juillet

Intervenant : Conseiller SEGRAFO

Public : Formation destinée aux agricultrices et agriculteurs, éleveurs bovins, caprins, ovins ou équins, salariés en réflexion sur l'opportunité d'installer un séchoir sur leur exploitation

Durée : 5 classes virtuelles en ligne de 2h d'une durée totale de 10 h.

Objectifs :

Comprendre les principes du séchage de fourrages, identifier les conditions techniques et agronomiques de réussite, adapter les pratiques de récolte et les mélanges prairiaux, évaluer les solutions de ventilation et de chauffage de l'air, dimensionner une installation adaptée, et repérer les points de vigilance techniques, économiques et organisationnels du projet.

Programme :

Module n° 1: Comprendre les principes du séchage de foin

Objectif : acquérir les bases techniques du séchage du foin et comprendre ses intérêts pour les systèmes d'élevage.

- Présentation des participants et de l'association SEGRAFO
- Principes physiques du séchage
- La technique du séchage en grange

Module n° 2: Panorama des systèmes de séchage du foin

Objectif : identifier les différentes solutions techniques existantes et leurs conditions d'utilisation.

- La technique du séchage en bottes
- La techniques du séchage à plat
- Comparaison des systèmes

Module n° 3: Production de fourrages adaptés au séchage

Objectif : adapter la conduite des prairies et la chaîne de récolte.

- Les mélanges prairiaux adaptés au séchage
- les itinéraires techniques de récolte
- Le temps de travail et la logistique

Suite du programme de la formation digitale « Initier son projet de séchage de fourrages » :

Module n° 4: Ventilation et réchauffage de l'air

Objectif : comprendre les méthodes techniques assurant un séchage performant.

- Le réchauffage et la circulation de l'air
- Les différents capteurs solaires possibles
- Les systèmes d'appoints de chaleur

Module n° 5: Dimensionner son projet de séchage

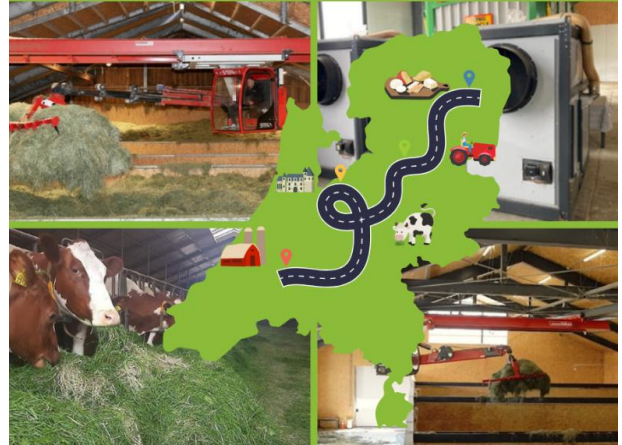
Objectif : permettre aux participants d'initier la conception d'un projet adapté à leur exploitation.

- Choisir la technique adaptée à son système
- Intégrer les solutions de réchauffage de l'air
- Les points clés d'un projet

Coût : Formation prise en charge par VIVEA sur la durée des 5 sessions de classe virtuelle, soit 10 heures de formation.



■ Voyage d'étude : Le séchage de foin aux Pays Bas



Date : du lundi 7 au Samedi 12 septembre 2026
+ 2 session de 2h en visio avant et après le voyage

Durée : 20 h au total : 16 h de formation effective sur 5 jours de voyages + 4 h de formation digitale

Intervenant : Conseiller SEGRAFO

Public : Agricultrices et agriculteurs en réflexion sur l'opportunité d'installer un séchoir sur leur exploitation ou utilisateurs d'un séchoir et souhaitant améliorer leur outil de travail.

Objectifs :

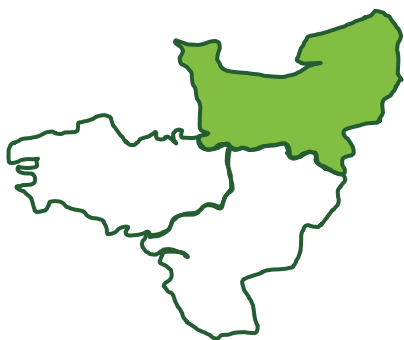
L'objectif est d'élargir les connaissances que nous avons sur les séchoirs en découvrant les infrastructures existantes à l'étranger et les pratiques qui en découlent. Ce voyage est aussi l'opportunité de rencontrer des agriculteurs pionniers dans le séchage et d'apprendre de leurs expériences.

Programme :

- Préparation du voyage : 2 h en visio 15 jours avant le séjour
- Visite de 6 fermes équipées d'un séchoir en grange, avec différentes conceptions et différents systèmes d'exploitation : une ferme en Allemagne, 4 fermes aux Pays Bas et une ferme en Belgique. Des visites touristiques compléteront le séjour.
- Chaque soir : temps de débriefing de la journée
- Bilan du voyage : 2 h en visio la semaine suivant le voyage.

Lieu : Allemagne, Belgique et Pays Bas

Coût : Gratuit pour les personnes éligibles au VIVEA. Frais de restauration, d'hébergement et visites touristiques à la charge des participants (950 €).



■ Construire de manière autonome et économe son séchoir

Date : 3 novembre 2026

Durée : 7h00

Intervenant : Conseiller SEGRAFO

Public : Agriculteurs commençant la construction d'un bâtiment de séchage en grange ou projetant de commencer la construction d'un séchoir

Objectifs :

Savoir suivre un chantier de construction de séchage et auto-construire à moindre coût l'intérieur de son bâtiment de séchage (cellule de stockage, récupération de chaleur et gaine de diffusion de l'air)

Programme :

Matinée en salle : **Connaître les éléments techniques les plus importants** dans la construction d'un séchoir en grange en auto-construction

- Présentation des différentes étapes d'un chantier d'aménagement d'un séchoir en grange ;
- Les étapes réalisables en auto-construction et les étapes à déléguer ;
- Règles de construction du toit solaire et du collecteur pour la récupération de chaleur ;
- Règles de construction du caisson de ventilation et des gaines de diffusion de l'air ;

Après-midi – visite de 2 séchoirs: **Savoir organiser son chantier de construction du séchoir en toute sécurité**

- Conception des cellules et impact sur la diffusion de l'air ;
- Les matériaux à privilégier (avantages, inconvénients, coûts) ;
- Intérêts et perspectives de l'isolation thermique des cellules.
- Règles de sécurité à respecter lors du chantier
- Présentation du rétro-planning de construction du séchoir visité ;

Lieu : Normandie (Orne)

Coût : Gratuit pour les personnes éligibles au VIVEA. Frais de restauration à la charge des participants.



■ Initier son projet de séchage de fourrages

Formation Digitale



Date : du 24 novembre au 22 décembre (les mardi matin)

Intervenant : Conseiller SEGRAFO

Public : Formation destinée aux agricultrices et agriculteurs, éleveurs bovins, caprins, ovins ou équins, salariés en réflexion sur l'opportunité d'installer un séchoir sur leur exploitation

Durée : 5 classes virtuelles en ligne de 2h d'une durée totale de 10 h.

Objectifs :

Comprendre les principes du séchage de fourrages, identifier les conditions techniques et agronomiques de réussite, adapter les pratiques de récolte et les mélanges prairiaux, évaluer les solutions de ventilation et de chauffage de l'air, dimensionner une installation adaptée, et repérer les points de vigilance techniques, économiques et organisationnels du projet.

Programme :

Module n° 1: Comprendre les principes du séchage de foin

Objectif : acquérir les bases techniques du séchage du foin et comprendre ses intérêts pour les systèmes d'élevage.

- Présentation des participants et de l'association SEGRAFO
- Principes physiques du séchage
- La technique du séchage en grange

Module n° 2: Panorama des systèmes de séchage du foin

Objectif : identifier les différentes solutions techniques existantes et leurs conditions d'utilisation.

- La technique du séchage en bottes
- La techniques du séchage à plat
- Comparaison des systèmes

Module n° 3: Production de fourrages adaptés au séchage

Objectif : adapter la conduite des prairies et la chaîne de récolte.

- Les mélanges prairiaux adaptés au séchage
- les itinéraires techniques de récolte
- Le temps de travail et la logistique

Suite du programme de la formation digitale « Initier son projet de séchage de fourrages » :

Module n° 4: Ventilation et réchauffage de l'air

Objectif : comprendre les méthodes techniques assurant un séchage performant.

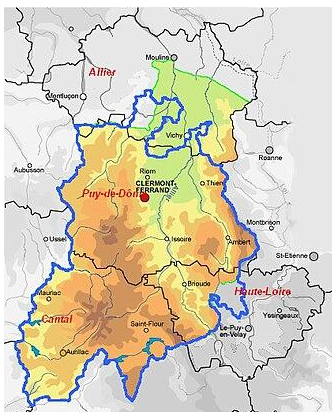
- Le réchauffage et la circulation de l'air
- Les différents capteurs solaires possibles
- Les systèmes d'appoints de chaleur

Module n° 5: Dimensionner son projet de séchage

Objectif : permettre aux participants d'initier la conception d'un projet adapté à leur exploitation.

- Choisir la technique adaptée à son système
- Intégrer les solutions de réchauffage de l'air
- Les points clés d'un projet

Coût : Formation prise en charge par VIVEA sur la durée des 5 sessions de classe virtuelle, soit 10 heures de formation.



■ Mini-voyage : Deux jours à la découverte du séchage en grange en Auvergne

Date : 02 et 03 décembre 2026

Durée : 14h00

Intervenant : Conseiller SEGRAFO

Public : Agriculteurs en réflexion sur un projet de séchage en grange



Objectifs :

- Découvrir la technique de séchage en grange
- Se projeter dans son propre projet à partir de l'expérience de ses pairs
- Connaître les particularités liées au séchage en grange (bâtiment, chaîne de récolte, alimentation, ...)

Programme (sur 2 jours consécutifs) :

- Visite de 5 à 6 fermes équipées d'un séchoir en grange, avec différentes conceptions et différents systèmes d'exploitation
- Échanges sur les thèmes variés : espèces prairiales, chaîne de récolte, alimentation, distribution, construction, impact sur le changement de système, résultats économiques avec un séchoir, ...
- Échanges et synthèse en groupe
- Possibilité d'hébergement en groupe le soir

Lieu : Auvergne

Coût : Gratuit pour les personnes éligibles au VIVEA. Frais de restauration et d'hébergement à la charge des participants (prix indicatif 130 €).



■ Améliorer les performances de mon séchoir



Date : 10 décembre 2026

Durée : 7h00

Intervenant : Conseiller SEGRAFO

Public : Agriculteurs équipés d'une installation de séchage en grange souhaitant améliorer leurs performances de séchage et réduire leurs consommations d'énergie

Objectifs :

Identifier les facteurs limitants de mon installation de séchage et trouver les solutions adaptées pour optimiser ses performances

Programme :

Matinée en salle : Les différents éléments constitutifs d'un séchoir en grange et leurs améliorations possibles

1. Capteur solaire : couverture en fibrociment, bac acier ou panneaux photovoltaïques, intérêts et rendements thermiques attendus ?
2. Local de ventilation : nouvelle génération de ventilateurs, régulation de la ventilation en fonction des conditions climatiques, quelles performances pour quelles économies à la clé ?
3. Gaines de ventilation : limiter les pertes de charges du flux d'air pour réduire les consommations d'énergies et améliorer les performances de séchage
4. Cellules de séchage : isolations des cellules pour limiter les pertes thermiques
5. Appoint au capteur solaire : déshumidificateur d'air, générateur d'air chaud, batterie d'eau chaude, quelle solution adaptée à mon système ?

Après-midi : Visite de deux séchoirs ayant récemment modernisés leur installation :

Installation de panneaux photovoltaïques en remplacement d'une couverture en tôles fibrociment, mise en place d'un générateur au bois déchiqueté en appoint du capteur solaire, + témoignage de l'utilisateur

Lieu : Bretagne (Morbihan)

Coût : Gratuit pour les personnes éligibles au VIVEA. Frais de restauration à la charge des participants.



Le **SEGRAFO**, association d'éleveurs créée en 2000, réalise la promotion et le développement du séchage de fourrage, de céréales et de biomasse.

Fort de son réseau de plus de 290 exploitations équipées de séchoir dans l'Ouest, le SEGRAFO accompagne et forme les porteurs de projet dès le début de leur réflexion.

Portes-ouvertes, formations, dimensionnement et conception de séchoirs, voyages d'étude, nous vous accompagnons tout au long de votre projet.

Association SEGRAFO Ouest
 3 rue du Chêne Morand
 35510 CESSON-SEVIGNE
 02 30 06 08 36
contact@segrafo.fr
www.segrafo.com